

écarté du principe de péréquation. En examinant ces données pour les trois provinces de l'Ouest, on constate qu'elles sont de \$2.31 pour la Colombie-Britannique, de \$1.23 pour l'Alberta, et de \$2.65 pour la Saskatchewan.

Le très hon. M. Pearson: Je me demande si mon honorable ami me permettrait de poser une question. N'admet-il pas que si la formule de péréquation avait tenu compte du niveau de la province au revenu le plus élevé, Québec aurait reçu 7 millions de dollars sur les 12 millions qui auraient résulté de cette nouvelle péréquation?

M. Douglas: Je dirais que le gouvernement aurait beaucoup mieux fait, me semble-t-il, de laisser, s'il ne pouvait aller jusqu'au bout, la formule de péréquation comme elle était, en disant aux provinces: à l'heure actuelle, nous sommes disposés à nous engager progressivement sur la voie qui vous accorderait 25 p. 100 des deux domaines d'impôt sur le revenu. Ainsi, toutes les provinces en auraient bénéficié. Elles obtiendraient certains avantages sur une base juste et équitable, plutôt que suivant un principe qui a des relents si désagréables de favoritisme et d'ex-pédient.

Je ne veux pas m'attarder sur ce point. Je voudrais simplement dire quelques mots sur le programme de pension du Canada. Je suis heureux des progrès dont nous a parlé le premier ministre. Je pense que le gouvernement devrait étudier la possibilité de réinvestir, dans des allocations provinciales basées sur la population, une partie des réserves qui s'accumuleront dans la caisse. Je sais que ce régime n'envisage pas la création d'une caisse, mais étant donné que les \$10 supplémentaires accordés chaque mois aux bénéficiaires de la sécurité de la vieillesse ne seront pas puisés dans la caisse, il y aura nécessairement une réserve, et j'estime que les provinces accepteraient plus facilement le régime si le gouvernement fédéral était disposé à puiser dans cette réserve afin d'investir l'argent dans les provinces en achetant des obligations provinciales ou municipales ou en effectuant d'autres placements au niveau provincial.

En ce qui concerne les pensions d'assistance à la vieillesse et les allocations aux invalides et aux aveugles, je tiens à dire que j'espère de tout mon cœur que le gouvernement du Canada insistera pour amener les provinces à accepter une augmentation rétroactive à partir du 1^{er} octobre dernier. Il est malheureux que les gens qui pourraient bénéficier de programmes conjoints, se voient toujours léser de plusieurs mois d'augmentation de

leur pension, étant donné qu'il leur faut attendre jusqu'à ce que les gouvernements provinciaux et fédéral entament des négociations. N'oublions pas que ces groupes sont soumis à une évaluation des ressources. Autrement dit, s'ils touchent une pension c'est qu'ils n'ont presque pas d'autres moyens de subsistance. Ce sont donc des gens qui, plus que toutes les autres catégories de citoyens, ont grand besoin de cette augmentation. J'exhorte le gouvernement fédéral à exercer son influence sur les provinces pour les amener à rendre rétroactive au 1^{er} octobre l'augmentation prévue par les trois programmes conjoints.

Pour finir, monsieur le président, je dirais simplement que nos souhaits accompagnent le premier ministre et le gouvernement au cours des réunions fédérales-provinciales. Nous espérons qu'ils pourront résoudre certains des problèmes très graves avec lesquels notre pays est aux prises. On me permettra cependant de leur rappeler, en toute déférence, que ce n'est pas en donnant tout à celui qui crie le plus fort qu'on favorisera le fédéralisme coopératif.

M. le président: La résolution est-elle adoptée?

(Texte)

M. Pigeon: Monsieur l'Orateur, puis-je mentionner qu'il est dix heures.

(Traduction)

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, étant donné qu'il s'agit de crédits provisoires, et pour essayer de les adopter, pourvu que l'honorable représentant de Red-Deer soit le dernier orateur, la Chambre sera-t-elle disposée à poursuivre la séance et à terminer le débat ce soir?

Des voix: Non.

Une voix: Nous avons d'autres orateurs à présenter.

M. Pigeon: Et nous aimerions entendre le président du Conseil privé.

Le très hon. M. Pearson: Vous l'entendrez la veille de Noël.

M. Thompson: Puis-je dire qu'il est dix heures?

(Rapport est fait de l'état de la question.)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Churchill: Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au leader de la Chambre de nous donner une idée des travaux qui nous attendent pour le reste de la semaine.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, j'aimerais mieux limiter mes prévisions à